

Encore des remarques sur sans que ... ne

Autor(en): **Glättli, Hugo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **46 (1987)**

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-36327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Encore des remarques sur *sans que ... ne*

En 1960, j'ai traité ce problème de syntaxe dans un article de *Vox Romanica*¹. Deux publications récentes m'engagent à revenir sur ce problème. Comme «après sans que le désordre est très grand, aussi bien chez les grammairiens que chez les écrivains»², il importe de distinguer quatre cas qui peuvent se présenter. Le cas le plus simple est celui où la proposition principale est affirmative.

Jean-Paul Sartre, *Les mots*, Paris 1964, p. 10:

«Elle usa sa garde-robe jusqu'à la trame sans que mon grand-père s'avisât de la renouveler».

Le Monde, 3 août 1984, en première page, col. 5:

«Ce jeudi, en fin de matinée, cependant, les deux délais fixés par les trois pirates de l'air se sont écoulés sans que leur menace ait été mise à exécution.»

Dans ces types de phrases on trouve quelquefois *sans que* suivi de *ne*. Selon Maurice Grevisse de telles phrases ne sont pas bonnes à imiter³.

On peut se demander ce qui arrive si la proposition principale qui régit *sans que* contient elle-même une négation ou un verbe qui implique une idée négative. Les avis des grammairiens sont partagés là-dessus. A la suite de Littré, Albert Dauzat, Adolphe V. Thomas, René GeorGIN professent que *sans que* ne doit jamais être accompagné de *ne*. Georges et Robert Le Bidois sont d'un avis différent. Ils font remarquer que La Bruyère, Madame de Sévigné, Montesquieu, Stendhal, Bourget, Benoit n'hésitent pas à ajouter *ne* en pareil cas. Selon eux il y a là un simple fait de contagion. «La présence d'une négation accentuée dans la principale entraîne sa répétition, sous une forme affaiblie, dans la subordonnée.»⁴ Maurice Grevisse a trouvé d'autres exemples chez Diderot, Chateaubriand, Hugo, Musset, Taine, France, Mauriac, Gaxotte.⁵

Voici deux exemples de cette construction:

Pierre Benoit, *Boissière*, Paris 1935, p. 250:

«Il ne se passe pas une semaine sans que les Allemands ne nous rendent visite.»⁶

Pierre Gaxotte dans *Le Figaro*, 11/12 avril 1981, en première page:

«Il ne se passe pas de jour sans qu'un homme politique en place ne nous parle de notre 'indépendance' nationale en nous adjurant de la défendre contre un de nos alliés des deux dernières guerres.»

¹ *T. 19*, p. 300-318.

² *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris 1964, p. 430.

³ *Le Bon Usage*, 8^e édition, Gembloux 1964, p. 859.

⁴ G. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe du français moderne*, t. II, Paris 1938, p. 465.

⁵ *Le Bon Usage*, 11^e édition, Paris-Gembloux 1980, p. 1085.

⁶ L'exemple emprunté à PIERRE BENOIT que citent G. et R. LE BIDOIS ne se trouve pas dans le roman *Axelle*, Paris 1928, mais dans le roman *Alberte*, Paris 1926, p. 256.

Cependant, malgré le nombre relativement élevé d'auteurs qui ne se font pas faute d'ajouter *ne*, la construction régulière (proposition principale négative suivie de *sans que sans ne*) est de beaucoup la plus fréquente.

Alphonse Daudet, *Numa Roumestan*, Paris 1881, p. 41:

«On ne parlait pas devant lui d'un homme célèbre, d'un événement fameux, sans qu'il affirmât: 'C'est mon ami...' ou 'J'y étais... j'en viens.' [Sandfeld, 2, p. 418]

Pierre Gaxotte, *La Révolution française*, Paris 1970, p. 18: «Nous ne pouvons faire un pas ou un geste sans qu'il en soit averti, sans qu'il trouve prétexte d'intervenir.»

Jacqueline de Romilly, *L'enseignement en détresse*, Paris 1984, p. 92:

«L'ordinateur n'est pas né sans que l'esprit de progrès s'en soit mêlé et l'émulation avec lui.»

Je me trouve en désaccord avec Joseph Hanse et Maurice Grevisse quant au dernier cas qui se présente. Ces deux grammairiens considèrent que si la proposition introduite par *sans que* contient un des indéfinis *aucun, personne, rien, nul* ou l'adverbe *jamais*, celui-ci a un sens négatif.⁷ C'est une erreur. Voici ce qu'en pense Gaston Mauger, auteur de la *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris 1968. On y lit à la page 375: «A l'origine, *personne, rien, aucun, jamais* sont des termes affirmatifs (= quelqu'un, quelque chose, quelque, un jour). D'où leur emploi, encore aujourd'hui, dans un sens affirmatif; emploi qui, bien entendu, exclut *ne*.»⁸ L'Académie Française avait d'ailleurs publié en 1966 un nouveau communiqué de mises en garde concernant, entre autres expressions, la conjonction *sans que*. Voici la teneur de cette mise en garde: «*Sans que*, doit se construire sans négation, même s'il est suivi d'un mot comme *aucun, personne* ou *rien*, qui ont dans ces phrases un sens positif.

Ex.: *Sans que personne puisse s'y opposer*, et non: *sans que personne ne puisse s'y opposer*»⁹.

Cependant, revenons au passage que Joseph Hanse consacre à *sans que*. Nous y lisons: «Le subjonctif est assez souvent accompagné de *ne* explétif, même chez de nombreux et excellents écrivains, surtout quand la principale est négative ou quand la subordonnée contient un mot négatif comme *aucun, personne, rien*.» Cela n'est vrai que quand la principale contient une négation ou un verbe qui implique une idée négative. En effet, malgré l'avis de Littré et de l'Académie Française, on ne saurait faire grief à d'illustres écrivains d'avoir placé un *ne* dans la subordonnée quand la principale contient une négation. Mais cela n'est pas vrai quand la subordonnée contient un des indéfinis mentionnés ci-dessus ou l'adverbe *jamais*. Notons que Joseph Hanse conseille nettement d'omettre *ne* dans tous les cas.

⁷ JOSEPH HANSE, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris – Gembloux 1983, p. 841.

MAURICE GREVISSE, *Le Bon Usage*, 11^e édition Paris – Gembloux, 1980, p. 1085.

⁸ Lire aussi PH. MARTINON, *Comment on parle en français*, Paris 1927, p. 552; GEORGES GOUGHENHEIM, *Système grammatical de la langue française*, Paris 1939, p. 168.

⁹ *Bulletin de l'Association Défense de la langue française* 32 (1966) p. 3.

Je suis heureux de lire dans la douzième édition du *Bon Usage*, refondue par André Goosse, Paris - Gembloux 1986, p.1497: «On trouve aussi *ne* quand la proposition contient un terme ordinairement auxiliaire de la négation mais positif en l'occurrence».

Ex.: *La journée s'écoulait sans que personne ne vînt*, Troyat, *Faux jour*, pp.157-158.

Quant à la fréquence des deux constructions (*sans que* + indéfini sans *ne* et *sans que* + indéfini suivi de *ne*) à en juger par les matériaux recueillis au cours de mes lectures, je crois que la construction sans *ne* est plus fréquente que celle avec *ne*. Voici quelques exemples correctement construits. Ils complètent utilement ceux que j'ai réunis dans mon article de *Vox Romanica*.

Personne (= quelqu'un)

Jérôme Carcopino, *Souvenirs de sept ans 1937-1944*, Paris 1953, p.145:

«Il me souvient qu'à la sortie je m'entretins avec plusieurs d'entre eux des défunts dont, ensemble, nous déplorions la perte, sans que personne songeât à mêler une appréhension à ses regrets.»

Roger Vailland, *La loi*, Paris 1957, p.28:

«C'est bien la première fois qu'un demi-million de lires entre en circulation à Manacore sans que personne s'en aperçoive.»

Maurice Druon, *Les rois maudits*, 5^e volume, p.VI, Paris 1959: «Il alla rejoindre les os de ses ancêtres, à Saint-Denis, le lendemain de l'Épiphanie de 1322, sans que personne, hormis sa femme, le pleurât.»

Pierre Gaxotte, *Le siècle de Louis XV*, Paris 1974, p.155:

«Quand le pas décisif fut-il franchi? En 1732 ou en 1733, mais en grand mystère et sans que personne le soupçonnât.»

Rien (= quelque chose)

Gaston Boissier, *L'opposition sous les césars*, Paris 1875, p.167:

«Les années s'écoulaient sans que rien pût guérir ce cœur blessé.»

Henri de Régnier, *La double maîtresse*, Paris 1917, p.44:

«Mme de Galandot avait tout établi autour d'elle de façon à être à l'aise dans sa nature, sans que rien la pût contrarier.»

Jean d'Ormesson dans *Le Figaro-Magazine* du 10 mai au 16 mai 1986, p.35, col.3:

«La science se développera sans que rien puisse arrêter son progrès indéfini.»

Aucun (= quelqu'un, quelque)

Anatole France, *Le mannequin d'osier*, Paris 1907, p.171-72 [Sandfeld, 2, 419].

«D'autres (grafitti sic) offraient un ensemble plus satisfaisant, sans toutefois qu'aucun visât à la recherche d'une ressemblance individuelle ni à l'art difficile du portrait.»

Jacqueline de Romilly, *L'enseignement en détresse*, Paris 1984, p.114:

«Et il le fait sans qu'intervienne dès lors aucun contrôle ni aucune critique.»

Pierre Boule, *Le pont de la rivière Kwai*, Paris 1952, p. 81:

«Plus d'un mois avait passé sans qu'aucun travail positif eût été accompli.»

Nul (= quelqu'un)

R.-L. Wagner, *Introduction à la linguistique française*, Lille – Genève 1947, p. 22:

«Les faits de langue sont le type même de ces actions collectives auxquelles chaque membre d'un groupe participe sans que nul puisse être reconnu comme en ayant pris l'initiative.»

Jean Laloy, *Entre guerres et paix 1945–1965*, Paris 1966, p. 257:

«L'adversaire peut être amené à prendre de plus grands risques et on peut se trouver au bord du gouffre sans que nul l'ait voulu.»

Henri Queffélec, *La faute de Monseigneur*, Paris 1969, p. 37:

«La nuit, se sentir débris d'Eglise qui ne se rattache à aucun corps, petit bout d'épave qui peut couler sans que nul s'en émeuve ou même s'en aperçoive ...»

Jamais (= un jour, en un temps quelconque)

Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, Paris (Pléiade) 1940, p. 158:

«Au bout de quelques jours, la fille disparut, sans que jamais parents ni amis en pussent avoir de nouvelles.»

Joseph Kessel, *Les mains du miracle*, Paris 1960, p. 160:

«Les dires des Témoins de Jéhovah, il fallait les vérifier sans que jamais un rapprochement pût être établi entre ces informations et leur source.»

La réponse de M. Michel Déon à M. Jacques Laurent reçu sous la Coupole, *Le Monde*, 8–9 mars 1987, p. 12, col. 1:

«Disponible pour les affaires, les voyages, l'amour sans que jamais soit entamée la lucidité qu'il cultive avec une gaieté toute stendhalienne.»

Il reste à expliquer pourquoi *ne* se place quelquefois indûment après un pronom indéfini précédé de *sans que*. Marcel Cohen, qui n'était rien moins que puriste, déclare que l'auteur d'une telle phrase méconnaît le caractère positif du pronom indéfini.¹⁰ Il aurait pu ajouter que cette erreur est favorisée par la rareté relative de l'emploi positif des indéfinis en question. En effet, cette particule ne devient superflue que dans des cas rares, p. ex. quand la proposition principale est négative¹¹, ou quand la subordonnée est introduite par *sans que*. Tout bien pesé, il n'est pas étonnant que les indéfinis par la fréquence de leur emploi négatif déclenchent la particule *ne* même quand le sens ne le permet pas.

Küsnacht

Hugo Glättli

¹⁰ MARCEL COHEN, *Regards sur la langue française*, Paris 1950, p. 94.

¹¹ ANDRÉ SIEGFRIED dans *Le Figaro*, 7/8 décembre 1947: «Je ne pense du reste pas que personne se méprenne encore sur le sens de cette éruption de grèves politiques.»